

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE SPORT DE HAUT NIVEAU (H/F) EN VOLLEY-BALL) – 20/01/2019

Fédération sportive de haut niveau reconnue par l'ADEPS, la FVWB (Fédération de Volley-ball Wallonie Bruxelles) recherche, pour la gestion de la branche Sport de Haut Niveau, un Directeur Technique Sport de Haut Niveau à temps plein afin de créer une réserve de recrutement valable 1 an.

Notre offre :

- Travail dynamique et varié ;
- Rémunération selon les barèmes de la Commission paritaire 329.02 ;
- Emploi dans un environnement agréable et sportif avec de bons collègues.
- Le lieu de travail se situe à Beez, 84 rue de Namur, dans toute salle de volley en Belgique, ainsi qu'à tout autre endroit où la présence du Directeur Technique est requise (Belgique ou à l'étranger).

Cette fonction peut également être remplie dans le cadre d'un contrat de prestation de services entre le titulaire du poste et la FVWB. Dans ce cas, le titulaire du poste est responsable du respect des réglementations fiscales et de sécurité sociale qui lui sont applicables.

Intéressé(e) ? Envoyez CV, documents prouvant l'expérience sportive de haut niveau et candidature à president@fvwb.be avant le 15 février 2019.

PROFIL DU DIRECTEUR TECHNIQUE

- **Compétences cognitives :**
 - Vous avez une bonne connaissance de la langue française. Une bonne connaissance du néerlandais et de l'anglais (écrite et orale) sont des atouts importants.
 - Vous disposez d'un brevet d'entraîneur A (ADEPS et FVWB ou équivalent).
 - Vous êtes idéalement en possession d'un master ou d'un bachelor en éducation physique.
 - Vous êtes capable de travailler de manière autonome.
 - Vous savez gérer une équipe afin d'atteindre des objectifs communs dans les délais fixés.
 - Vous possédez une longue expérience dans le développement de projets permettant d'élaborer des plans d'actions et de politique générale.
 - Vous êtes assertif afin de défendre de nouvelles politiques devant le Conseil d'administration ou d'autres instances.
 - Vous possédez une expérience et des qualités pédagogiques.
- **Compétences comportementales :**
 - Vous communiquez aisément avec vos collègues, le Conseil d'administration, l'ADEPS, la Fédération nationale Volley Belgium, les partenaires,...
 - Vous êtes compétent au niveau organisationnel et savez résister bien au stress.
 - Vous êtes flexible au niveau des heures de travail (soir, weekend occasionnel, accompagnement lors de compétitions et stages à l'étranger, ...).
 - Vous pouvez adapter votre leadership à chaque situation afin d'optimiser le rendement de votre équipe.
 - Vous pouvez traiter positivement la critique et la convertir en points concrets de travail.
 - Vous possédez de bonnes compétences analytiques et savez comment prioriser.
 - Vous travaillez de manière orientée vers le résultat en tenant compte de l'aspect humain.
 - Vous êtes fidèle à la vision et à la mission de la FVWB.
- **Expérience sportive de haut niveau :**
 - Vous possédez une longue et vaste expérience dans le volley-ball de haut niveau.
 - Vous possédez une longue expérience pédagogique dans le sport de haut niveau.
 - Vous possédez des résultats probants au niveau national comme entraîneur de sportifs de haut niveau.
 - Vous possédez de l'expérience dans l'élaboration de plans à court et long terme dans le cadre de la politique générale du sport d'élite et des plans de formation individuelle.

ROLE ET FONCTIONS DU DIRECTEUR TECHNIQUE

- **Rôle :**
 - Assurer le développement technique des joueurs et l'encadrement technique des équipes.
 - Réaliser la promotion de la philosophie et des activités de la FVWB.
 - Etablir et faire appliquer les lignes directrices de la FVWB en matière de développement de joueurs et de planification annuelle de compétitions et d'entraînements.
 - Assigner les joueurs et les entraîneurs aux équipes.
 - Etablir le lien entre les entraîneurs de la FVWB et les clubs où les joueurs évoluent.
 - Animer la cellule technique de la FVWB en assurant un leadership efficient et efficace.
 - Gérer le personnel de la branche Sport de Haut Niveau.
 - Etre la force motrice du fonctionnement de la branche Sport de Haut Niveau par le biais de projets, de programmes de développement et de performance, de plans programmes et de plans d'action.

- Faire régulièrement rapport au Conseil d'administration et entretenir des relations étroites avec les partenaires subventionnant et d'autres parties (Volley Belgium, COIB,...).
- **Fonction en relation avec les entraîneurs et le développement des joueurs :**
 - Etablir des moyens objectifs d'évaluation des joueurs (tests physiques et techniques).
 - Dépister les joueurs et les diriger vers la sélection correspondante en collaboration avec les entraîneurs.
 - Mettre en place le programme de développement approprié de chaque sélection en fonction de l'âge et du niveau.
 - Assurer que les joueurs participent aux activités de formation et de compétition auxquelles ils sont invités et reçoivent toute l'information utile sur celles-ci dans un délai raisonnable.
 - Contribuer à l'évaluation de fin de saison des joueurs et rédiger un rapport.
 - Assurer l'évaluation et le suivi des entraînements du Sport de Haut niveau et à la Volley Academy.
 - Assurer la planification de la participation aux tournois nationaux et internationaux et accompagner.
 - Elaborer, planifier et suivre le budget pour les tournois nationaux et internationaux.
 - Planifier un nombre proportionnel d'entraînements et d'accompagnements lors de compétitions dans le cadre du volley-ball de haut niveau et du fonctionnement des sélections FVWB et de la volley Academy.
 - Recruter, en accord avec la FVWB, les entraîneurs destinés à l'encadrement des sélections et de la volley Academy..
 - Informer les entraîneurs de toute possibilité de formation et les inciter à se perfectionner.
 - Mettre en place des réunions d'entraîneurs (une par mois) afin de discuter du développement technique.
 - Aider les entraîneurs à établir leur plan de développement pour la saison.
 - Assister aux réunions organisées par l'Adeps, l' AISF,... à l'intention des directeurs techniques.
 - Evaluer les entraîneurs (deux fois par an) et soumettre un rapport au Conseil d'administration.